

La note de Conjoncture de la CAPEB

UN SUPPLÉMENT
DE LA LETTRE
D'INFORMATION
HEBDOMADAIRE
DU RÉSEAU

Conjoncture du
2^e trimestre 2023

Août 2023

Mémo 2^e trim. (évolution en volume)

Activité artisanat
du bâtiment

↘ -0,5 %

Neuf

↘ -1,5 %

Entretien-Rénovation

→ 0 %

EN SYNTHÈSE

UN PREMIER REcul DE L'ACTIVITÉ DEPUIS TROIS ANS

Dans la continuité du ralentissement amorcé depuis l'année 2022, le volume d'activité des entreprises artisanales du bâtiment recule au deuxième trimestre 2023 de 0,5 % (en glissement annuel), pour la première fois depuis trois ans. Le marché du neuf, sous tension, voit son volume d'activité baisser de 1,5 % après avoir stagné au trimestre précédent. Seul segment en croissance, les travaux de performance énergétique font figure d'exception.

Entre difficultés d'accès au crédit, rendements moins attractifs de l'immobilier dans un contexte de remontée des taux, et hausse des coûts de construction sans baisse du foncier, le marché du neuf subit une crise de la demande. Les permis de construire accordés sont nettement moins nombreux entre juin 2022 et mai 2023 que pendant les 12 mois précédents (-18 %), constat qui se prolonge dans toutes les régions de France métropolitaine avec un recul allant jusqu'à 28,8 % en Bretagne. De même, les mises en chantier diminuent (-11,1 % sur la même période), ce qui impacte directement l'activité en construction neuve des entreprises artisanales du bâtiment : en volume celle-ci recule de 1,5 % au deuxième trimestre 2023 en glissement annuel. Plus présentes sur ce marché, les entreprises de maçonnerie sont plus touchées que les autres corps de métier avec un recul de 1 % de leur activité en volume. Touché notamment par la baisse de pouvoir d'achat des ménages, le ralentissement du nombre de transactions dans l'ancien, et par la hausse des coûts, le marché de l'entretien-amélioration voit son activité en volume stagner par rapport à l'année précédente.

Ce ralentissement de la croissance est moins marqué que dans le neuf, grâce aux travaux d'amélioration de la performance énergétique du logement dont le dynamisme ne faiblit pas ce trimestre avec une croissance de 2 % en volume. À l'échelle régionale, le tableau du deuxième trimestre 2023 est contrasté avec des variations comprises entre -2 % et +1 %. Les régions Auvergne Rhône-Alpes et PACA-Corse réalisent les meilleures performances avec une croissance toujours positive (respectivement +1 % et +0,5 %) tandis que l'activité recule dans sept régions, et de façon particulièrement marquée en Occitanie (-2 %). Les carnets de commandes continuent sur une tendance baissière et représentent désormais 79 jours de travail à venir à début juillet 2023, soit 8 jours de moins qu'au trimestre précédent : ce niveau est comparable à celui de 2019. Toutefois la perception des entreprises est, ce trimestre, relativement nuancée. Bien que négatifs, les soldes d'opinion sur l'évolution des carnets de commande en neuf comme en entretien-amélioration sont moins défavorables qu'au trimestre précédent.

De la même manière, malgré un ralentissement clair de l'activité, 27 % des entreprises ont indiqué avoir cherché à recruter au premier semestre 2023, avec succès pour la moitié d'entre elles. À l'échelle nationale, les projections pour l'ensemble de l'économie française semblent indiquer un ralentissement de l'inflation au second semestre, qui rendrait possible une légère croissance de l'activité pour 2023. Mais, pour l'artisanat du bâtiment, le fléchissement attendu devrait se confirmer pour le second semestre 2023. Par ailleurs, l'accélération du rythme des défaillances dans la construction depuis 2020 et les difficultés accumulées pendant l'année 2022 ont fragilisé les entreprises, leurs trésoreries et leurs marges. Pour répondre aux problématiques actuelles de logement, de décarbonation et d'accessibilité, les entreprises artisanales du bâtiment attendent notamment des pouvoirs publics que la simplification des procédures et réglementations leur permette de déployer toutes leurs capacités, ainsi qu'une pérennisation du soutien à la demande des ménages et des investisseurs.

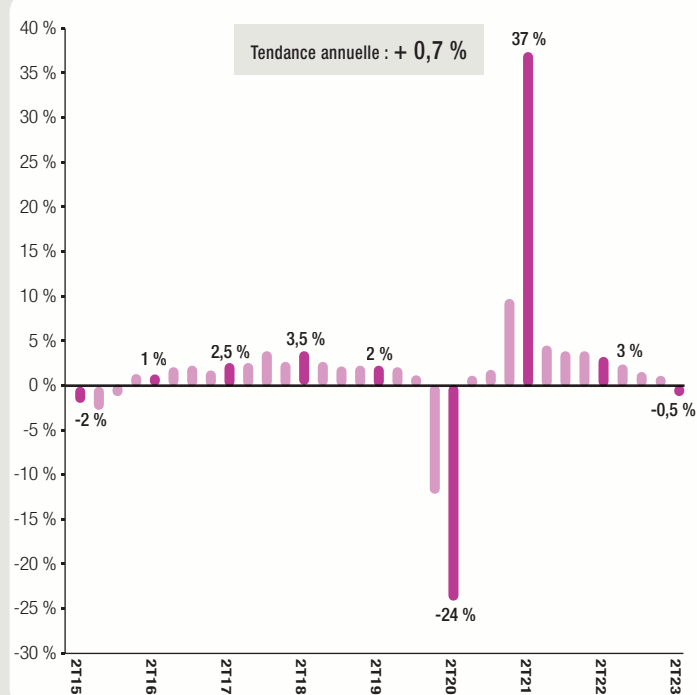
VOLUME D'ACTIVITÉ

Un ralentissement marqué de la construction neuve

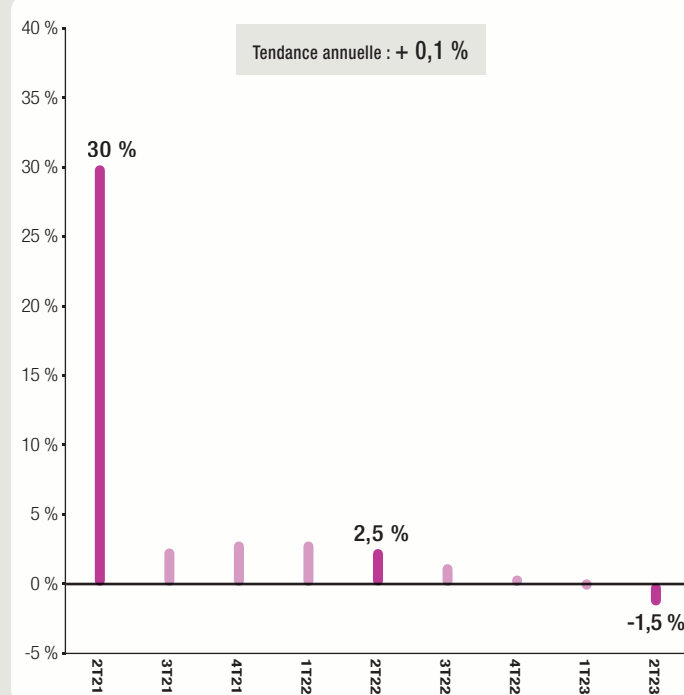
Au deuxième trimestre 2023, le volume d'activité de l'artisanat du bâtiment ralentit en glissement annuel (-0,5 % par rapport au même trimestre l'année précédente). Ce résultat reste dans le prolongement du ralentissement observé depuis le début de l'année 2022, avec une tendance annuelle de + 0,7 % (sur les quatre derniers trimestres). L'activité de construction neuve baisse nettement

ce trimestre, avec -1,5 % en volume par rapport au deuxième trimestre 2022. Plus résistante, l'activité en entretien-amélioration stagne au deuxième trimestre. Cela est dû au dynamisme encore vif des travaux d'Amélioration de Performance Énergétique du Logement, dont la croissance en volume demeure de + 2 % en glissement annuel.

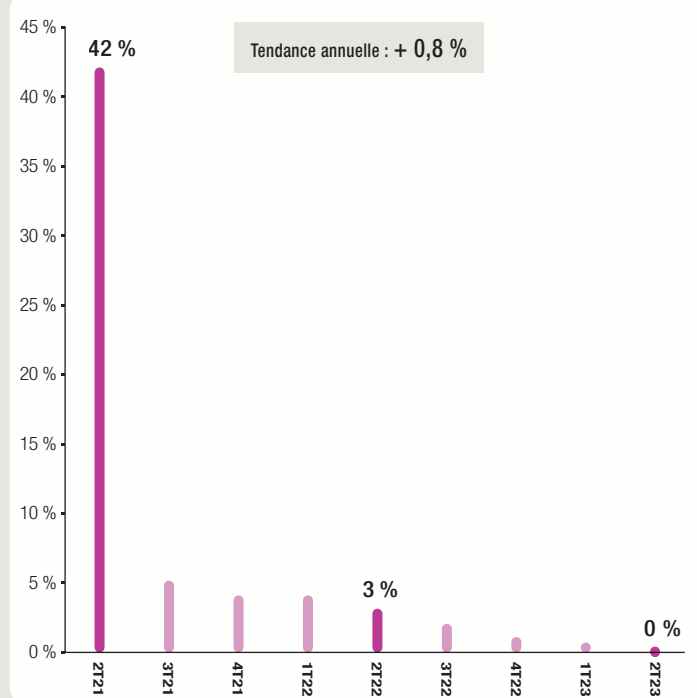
Activité artisanat



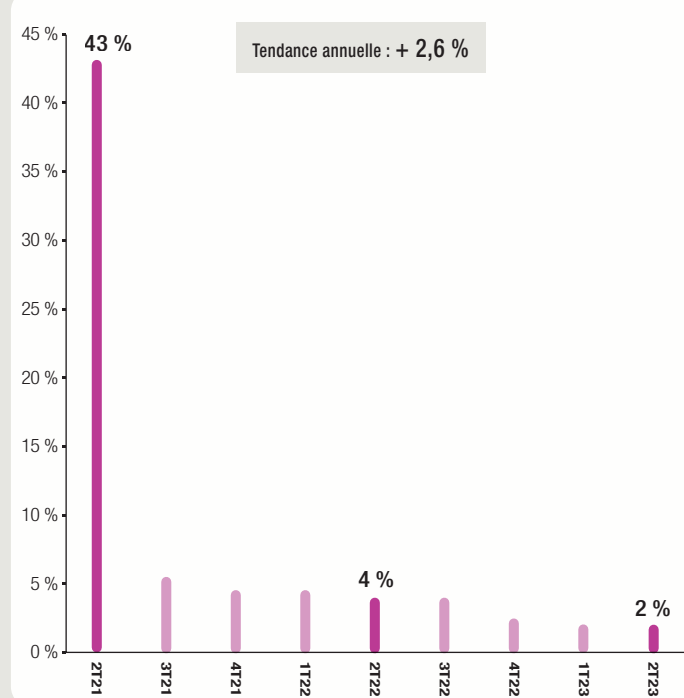
Construction neuve



Entretien-rénovation (y compris travaux de performance énergétique)



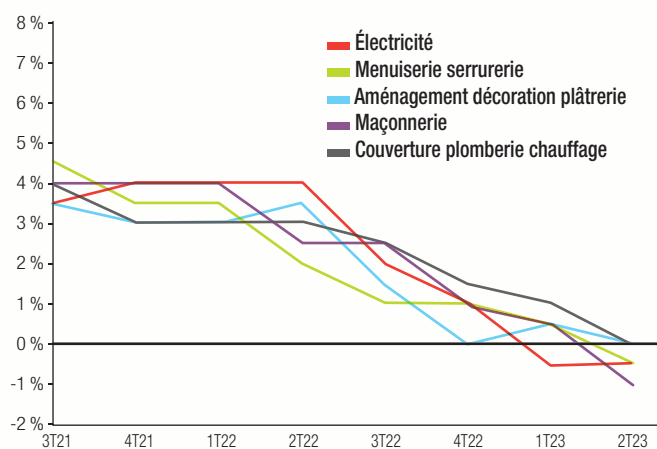
Travaux d'Amélioration de Performance Énergétique du Logement (APEL)



ACTIVITÉ PAR CORPS DE MÉTIERS

Un ralentissement sensible, en particulier pour les maçons

Aucun corps de métiers n'enregistre un accroissement de son volume d'activité au deuxième trimestre 2023 par rapport au deuxième trimestre 2022, en cohérence avec le ralentissement observé depuis le début de l'année 2022. Les entreprises de couverture plomberie chauffage ainsi que les entreprises d'aménagement décoration plâtrerie voient leur niveau d'activité stagner, tandis que les autres corps de métiers le voient reculer. Ce recul est plus net pour les entreprises de maçonnerie (-1 %), qui interviennent plus fréquemment en construction neuve et sont donc plus touchées par le ralentissement de ce segment de l'activité. Enfin, les entreprises d'électricité sont les seules à conserver le même rythme de croissance en volume qu'au premier trimestre 2023, avec -0,5 % par rapport au deuxième trimestre 2022, un rythme identique à celui des entreprises de menuiserie serrurerie.

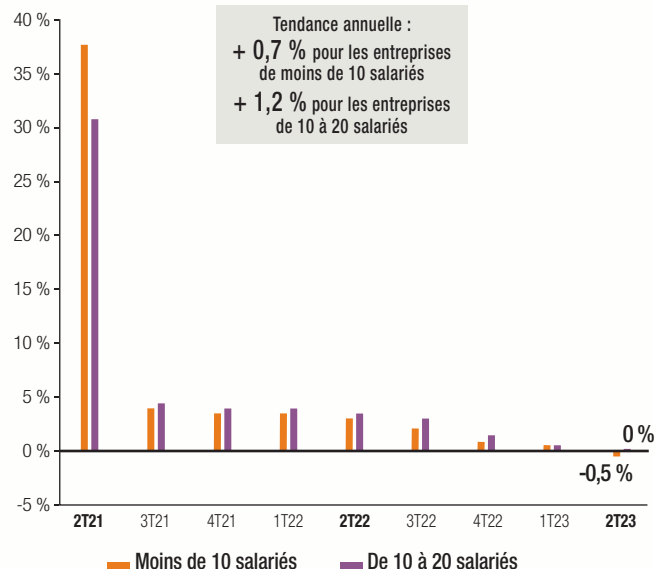


Source : CAPEB - Xerfi, taux de croissance par rapport au même trimestre de l'année précédente.

ACTIVITÉ PAR TAILLE D'ENTREPRISE

Le ralentissement amorcé se poursuit

Au deuxième trimestre 2023, les entreprises artisanales de moins de 10 salariés ont vu leur volume d'activité légèrement décroître par rapport au deuxième trimestre 2022 (-0,5 %) tandis que celui des entreprises de 10 à 20 salariés a stagné. Cela traduit, dans les deux cas, un ralentissement de l'activité par rapport au premier trimestre 2023.



Source : CAPEB - Xerfi, taux de croissance par rapport au même trimestre de l'année précédent.

ACTIVITÉ PAR RÉGION

Activité réalisée au 2T2023

Au deuxième trimestre 2023, le ralentissement s'accroît à l'échelle des régions.

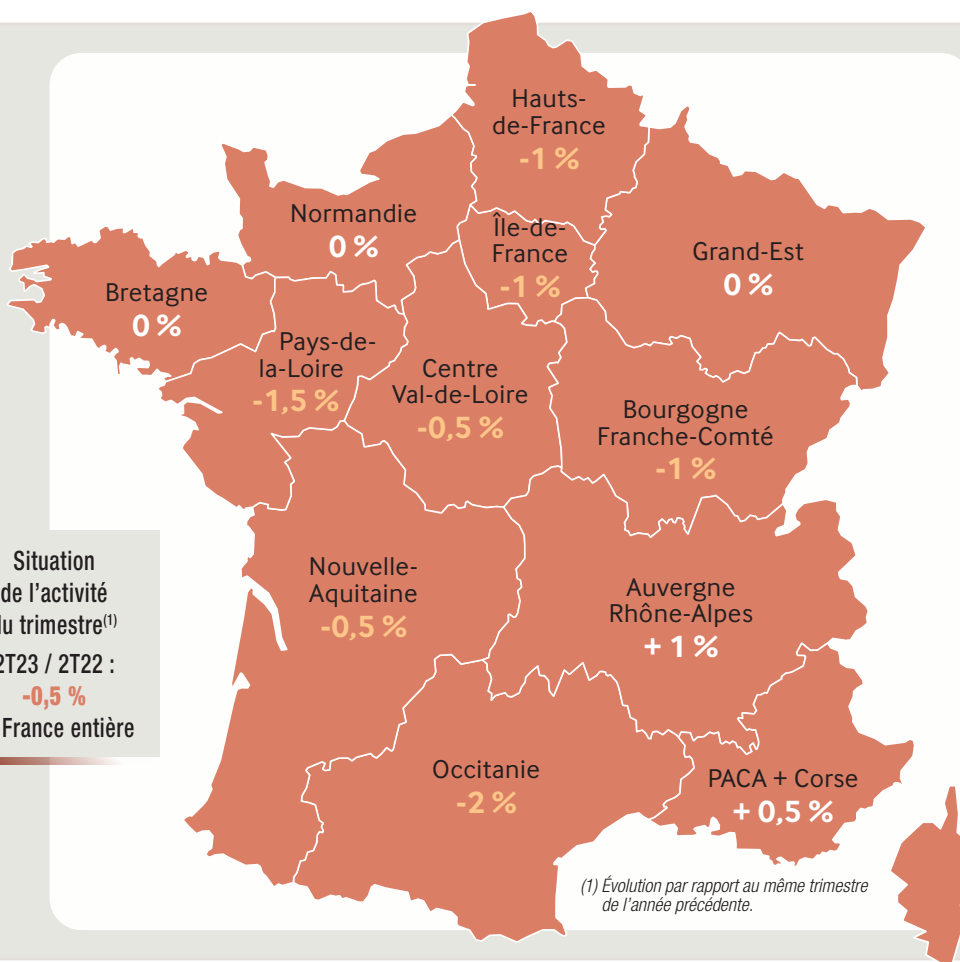
Au total, sept régions de France métropolitaine voient leur activité en volume ralentir par rapport au deuxième trimestre 2022.

Ce constat est particulièrement marqué pour l'Occitanie (-2 %), ou les Pays-de-la-Loire (-1,5 %).

Deux régions font figure d'exception et voient leur volume d'activité progresser par rapport au deuxième trimestre 2022 : la région Auvergne Rhône-Alpes, avec + 1 % et la région PACA-Corse avec + 0,5 %.

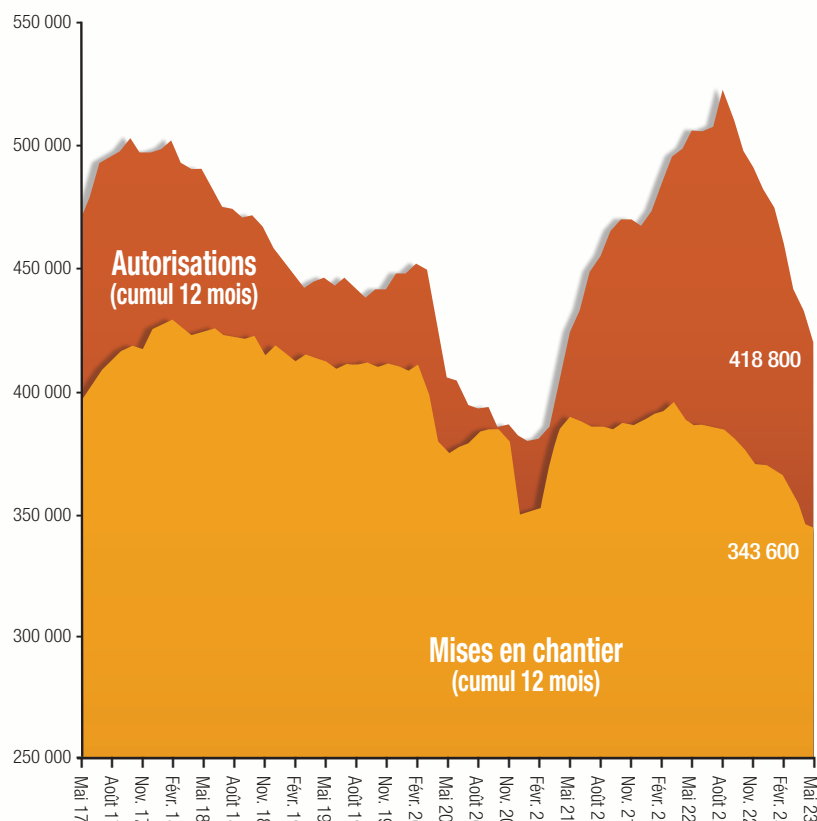
Enfin, en Bretagne, Normandie, et dans la région Grand-Est, l'activité stagne par rapport au deuxième trimestre 2022.

Situation de l'activité du trimestre⁽¹⁾
2T23 / 2T22 :
-0,5 %
en France entière



NEUF : AUTORISATIONS ET MISES EN CHANTIER DE LOGEMENTS

Les mises en chantier



Sur un an, de juin 2022 à mai 2023, 418 800 logements ont été autorisés à la construction, soit 92 300 de moins que lors des douze mois précédents (-18 %). Dans le même temps, on estime que 343 600 logements ont été mis en chantier, soit 42 700 de moins (-11,1 %) qu'entre juin 2021 et mai 2022. Si l'on prend comme point de comparaison les 12 mois précédant la crise sanitaire (mars 2019 à février 2020), le nombre de logements autorisés au cours des 12 derniers mois est inférieur de 9 %, celui de logements commencés est inférieur de 10,8 %.

Les autorisations de logements individuels ont diminué de 69 900 logements entre juin 2022 et mai 2023 par rapport aux douze mois précédents (-30,8 %) pour revenir à 157 200 unités, leur niveau le plus bas depuis juin 2015. Elles sont 15,5 % en dessous de la valeur d'avant-crise. Les logements individuels purs ont diminué de façon plus importante (-33,7 %) que les logements individuels groupés (-23 %).

Pendant cette période, les ouvertures de chantier de logements individuels ont diminué de 24 100 unités (-14,2 %) et se situent à 145 600 logements commencés. Les logements individuels purs comme les logements individuels groupés ont reculé (respectivement -15,1 % et -11,2 %).

Dans le secteur des logements collectifs ou en résidence, 22 300 logements de moins (-7,9 %) ont été autorisés entre juin 2022 et mai 2023 par rapport aux douze mois précédents. Les autorisations de logements en résidence ont augmenté (+ 4,2 %) tandis que les autorisations de logements collectifs ordinaires diminuent (-10,3 %).

Les mises en chantier de logements collectifs ou en résidence sont en baisse de 18 700 unités (-8,6 %) par rapport aux 12 mois précédents. Les logements collectifs ordinaires (-9,1 %) et les logements en résidence (-6,2 %) ont tous deux diminué.

Type de logements Autorisés

Cumul des 12 derniers mois (résultats à la fin mai 2023)

Variation

(juin 2022 à mai 2023 / juin 2021 à mai 2022)

Individuel	157 200	-30,8 %
Individuels purs	109 900	-33,7 %
Individuels groupés	47 300	-23,0 %
Collectifs	212 100	-10,3 %
Logements en résidence	49 500	4,2 %
Total	418 800	-18 %

Type de logements commencés

Cumul des 12 derniers mois (résultats à la fin mai 2023)

Variation

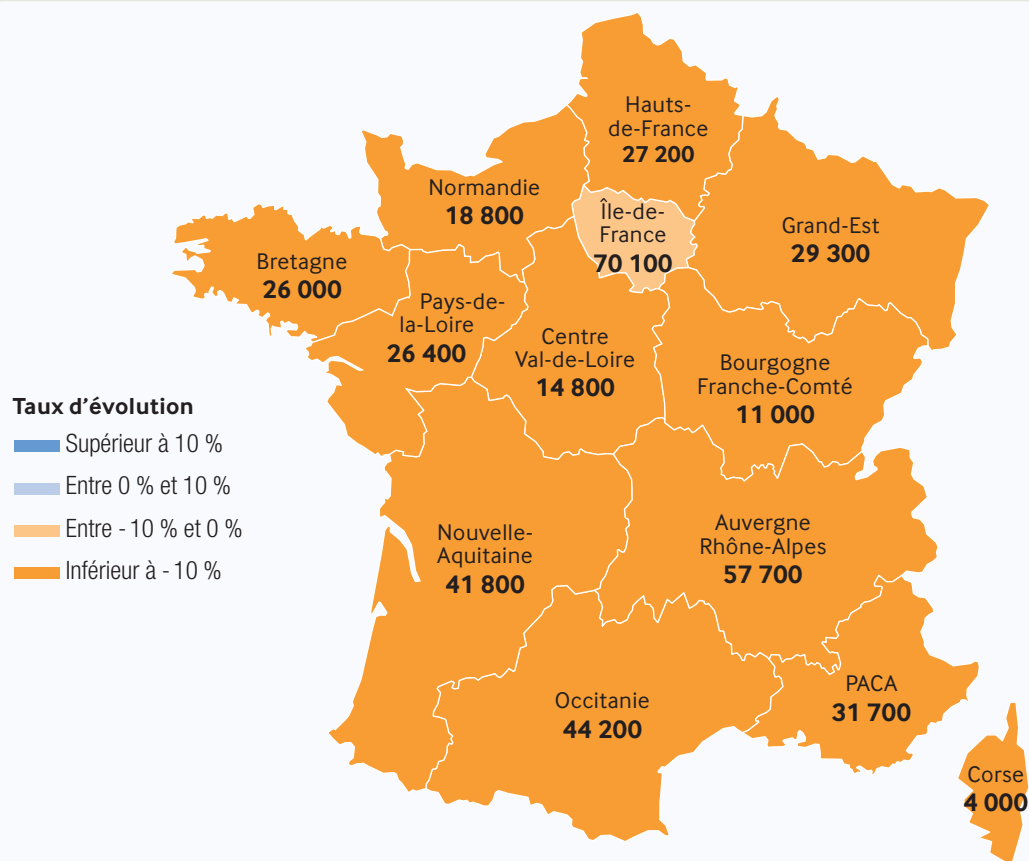
(juin 2022 à mai 2023 / juin 2021 à mai 2022)

Individuel	145 600	-14,2 %
Individuels purs	110 500	-15,1 %
Individuels groupés	35 100	-11,2 %
Collectifs	166 100	-9,1 %
Logements en résidence	31 900	-6,2 %
Total	343 600	-11,1 %

Source : MEEM (en date réelle estimée), estimation des chiffres à partir des données collectées, complétée par des travaux de modélisation et des enquêtes annuelles. Avertissement : les estimations des mises en chantier sont plus fragiles que d'habitude du fait des perturbations liées à la crise sanitaire. La méthode a dû être adaptée pour s'ajuster à ces perturbations (cf. méthodologie). Dans ce contexte, les estimations des mises en chantier présentées en cette période peuvent donner lieu à des révisions plus importantes qu'avant la crise sanitaire.

CONSTRUCTION DE LOGEMENTS PAR RÉGION

LOGEMENTS AUTORISÉS (JUIN 2022 À MAI 2023)

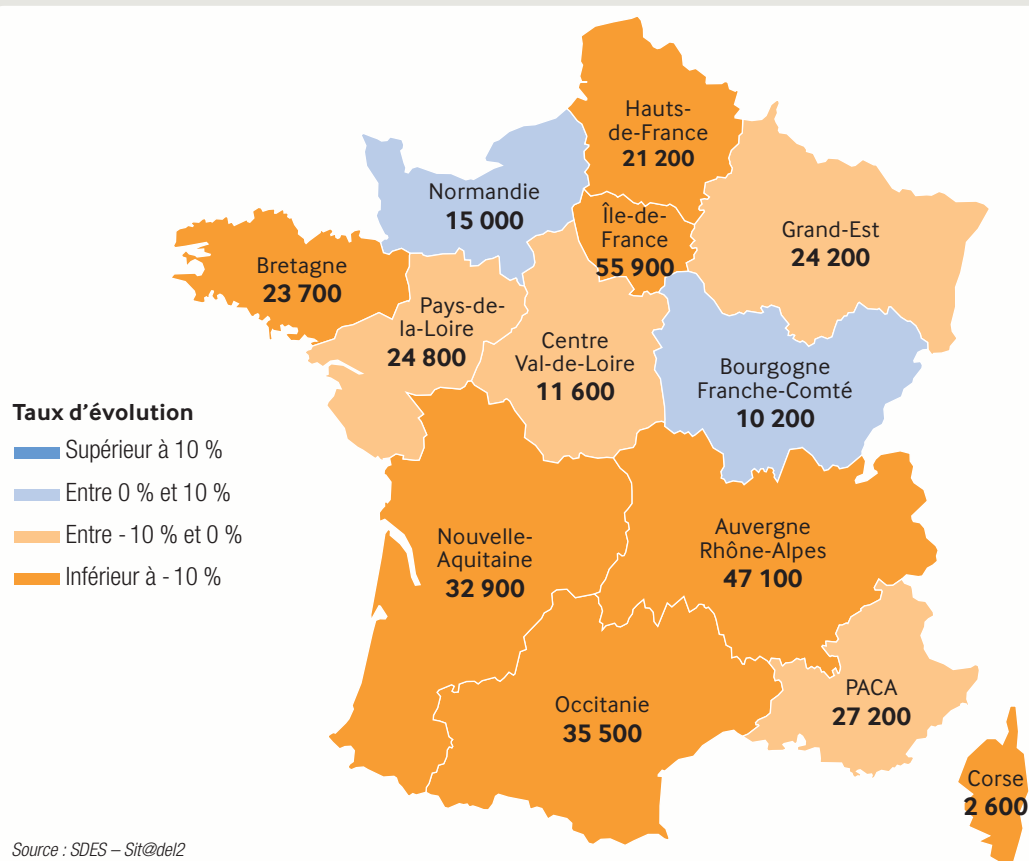


À l'échelle nationale, les permis de construire affichent un recul de 18 % au cours des 12 derniers mois (de juin 2022 à mai 2023) par rapport à la même période de l'année précédente, soit 418 800 autorisations.

Ce recul est généralisé : toutes les régions de France métropolitaine observent une contraction marquée sur un an. Les permis de construire des régions Île-de-France, Normandie et PACA affichent une résistance relative (avec respectivement -8,1 %, -10 % et -10,5 % sur un an) en comparaison d'autres régions où ceux-ci sont en chute libre. C'est notamment le cas en Bourgogne Franche-Comté (-25,4 %), Pays-de-la-Loire (-26,6 %) et Bretagne (-28,8 %).

Grille de lecture : dans la région Grand-Est, le nombre de permis de construire cumulés sur une période d'un an, allant de juin 2022 à mai 2023, a enregistré un recul marqué de plus de 10 % par rapport à la même période un an auparavant (juin 2021 à mai 2022). Ainsi à la fin mai 2023, le cumul sur un an des permis de construire s'établissait à 29 300.

LOGEMENTS COMMENCÉS (JUIN 2022 À MAI 2023)



À l'échelle nationale, le nombre de logements commencés cumulés sur douze mois (de juin 2022 à mai 2023) observe un recul de 11,1 % (par rapport à la même période que l'année précédente) et représente 343 600 logements commencés.

À l'exception de deux régions, où les mises en chantier affichent encore une croissance timide par rapport à l'année dernière (Normandie avec + 2,7 % et Bourgogne Franche-Comté avec + 1,4 %), tout le reste de la France métropolitaine observe un recul.

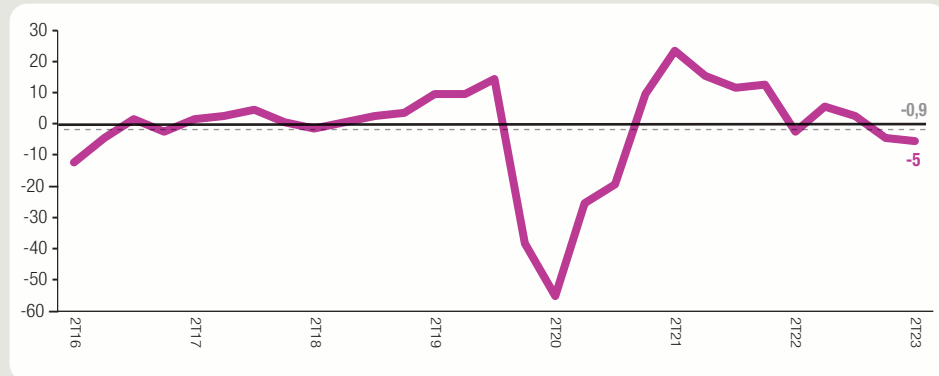
Les baisses les plus marquées concernent les Hauts-de-France (-17,7 %), la Nouvelle-Aquitaine (-17,9 %) et la Corse (-22,6 %).

Grille de lecture : dans la région Grand-Est le nombre de logements mis en chantier cumulés sur une période d'un an, allant de juin 2022 à mai 2023, a enregistré un recul compris entre 0 et 10 % par rapport à la même période un an auparavant (juin 2021 à mai 2022). Ainsi à la fin mai 2023, le cumul sur un an de logements mis en chantier s'établissait à 24 200.

COLLECTIVITÉS LOCALES

Un solde d'opinion négatif

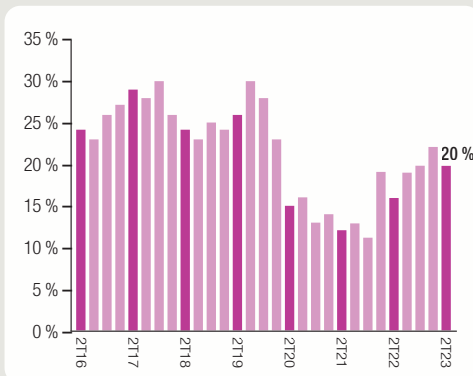
12 % des entreprises enregistrent une hausse de leur chiffre d'affaires réalisé pour le compte des collectivités locales tandis que 17 % constatent une baisse (soit un solde de - 5 points contre -0,9 en moyenne sur longue période).



Source : CAPEB – Xerfi, évolution de l'activité par rapport au trimestre précédent (en rose : solde d'opinion / en pointillé : moyenne).

20% des entreprises travaillent pour les collectivités territoriales

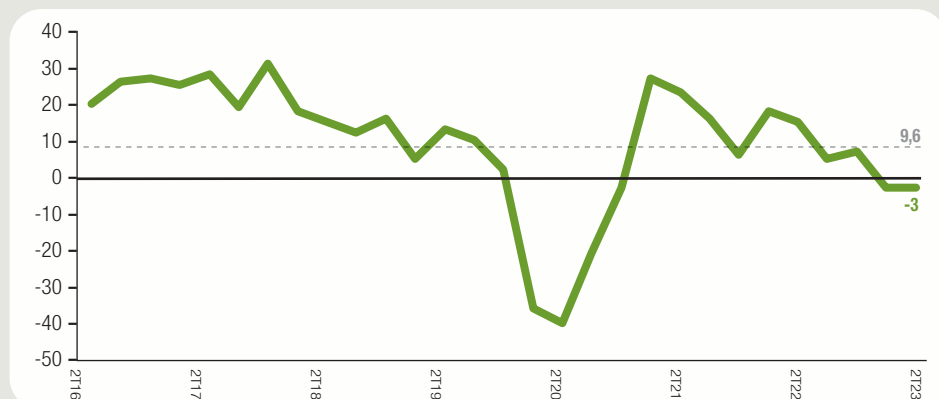
20 % des entreprises déclarent travailler pour les collectivités locales (contre 16 % au deuxième trimestre 2022).



SOUS-TRAITANCE

Un solde d'opinion légèrement négatif

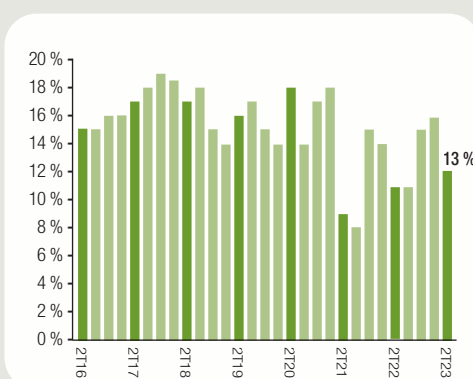
18 % des entreprises notent une baisse de leur activité réalisée en sous-traitance tandis que 15 % constatent une progression. Le solde d'opinion s'établit à -3 points (la moyenne à long terme étant de 9,6 points), pour le deuxième trimestre consécutif.



Source : CAPEB – Xerfi, évolution de l'activité par rapport au trimestre précédent (en vert : solde d'opinion / en pointillé : moyenne).

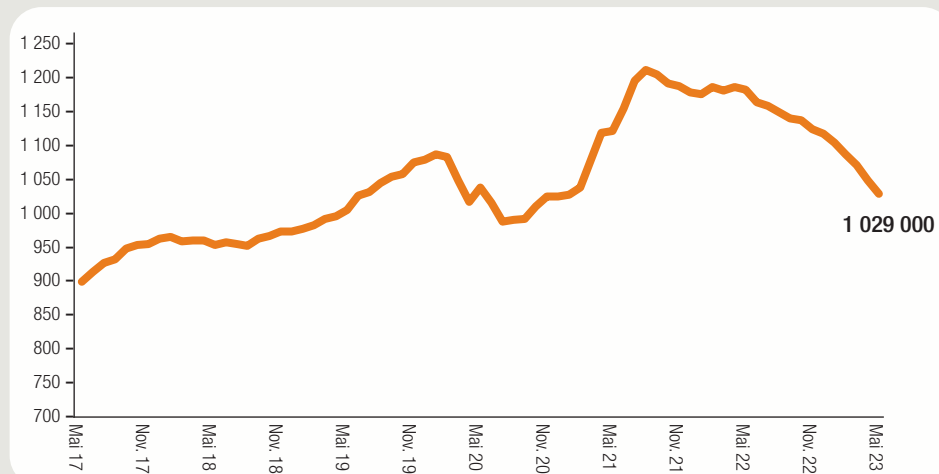
13 % des entreprises en sous-traitance

En diminution par rapport au trimestre précédent, le poids des entreprises réalisant une partie de leur activité en sous-traitance s'établit à 13 %, soit deux points de plus qu'un an auparavant.



ANCIEN : VENTES DE LOGEMENTS

Nombre de ventes de logements anciens cumulées sur les douze derniers mois



Source : CGEDD d'après DGFiP (MEDOC) et bases notariales.

1 029 000 logements anciens vendus

En mai 2023, les ventes de logements anciens cumulées sur 12 mois atteignent 1 029 000 unités, niveau inférieur de 13 % à celui de mai 2022.

Le ralentissement du cumul de ventes de logements anciens sur douze mois se poursuit depuis le pic d'août 2021 (1 206 000 unités).

COMMANDES

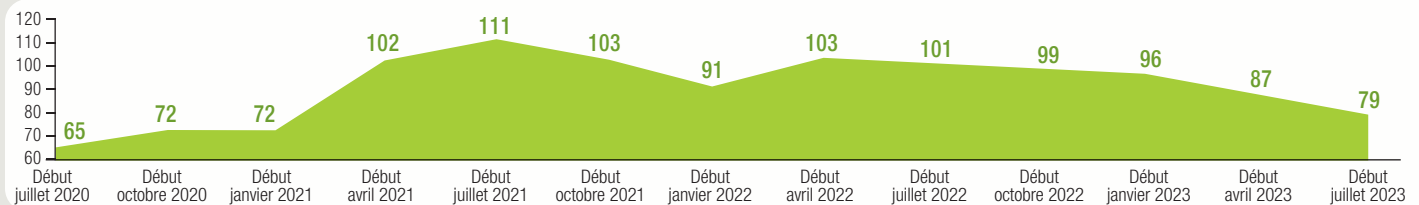
CARNETS DE COMMANDES

Le nombre de jours des carnets de commandes diminue

Le niveau des carnets de commandes représente 79 jours de travail au 2^e trimestre 2023 soit 22 jours de moins qu'un an auparavant : il se rapproche ainsi des niveaux de 2019 (76 jours en moyenne). Après avoir conservé un niveau élevé depuis début 2021, la tendance baissière observée depuis 2022 se confirme encore ce trimestre.

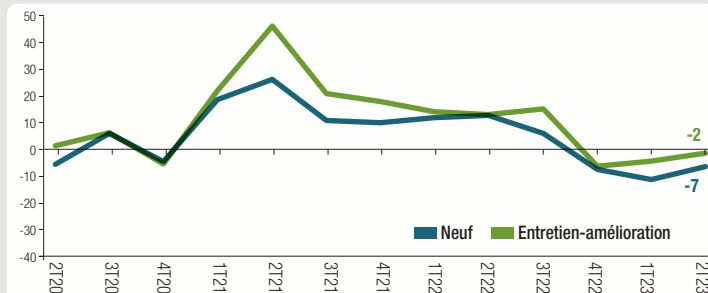
En entretien-amélioration comme en neuf, les soldes d'opinion sont négatifs comme au trimestre précédent, avec respectivement -2 et -7 points. Enfin, pour les entreprises de moins de 10 salariés comme pour les entreprises de 10 à 20 salariés, le solde d'opinion est défavorable (-4 et -3 points).

Évolution des carnets de commandes en nombre de jours



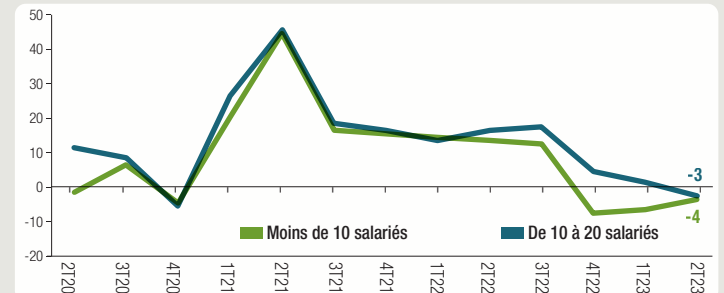
Source : CAPEB – Xerfi.

Neuf / Entretien-amélioration



Source : CAPEB – Xerfi, évolution (solde d'opinion) par rapport au trimestre précédent.

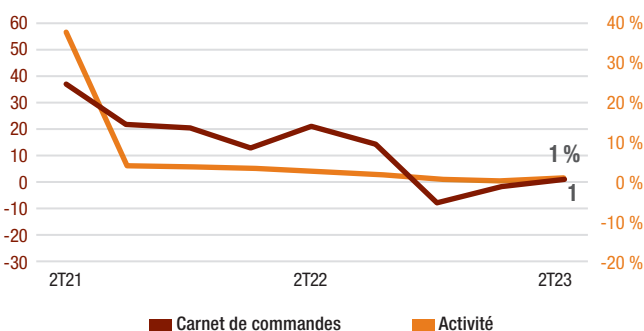
Moins de 10 salariés / 10 à 20 salariés



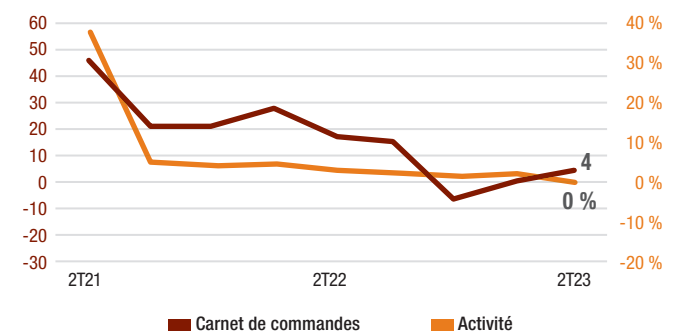
Source : CAPEB – Xerfi, évolution (solde d'opinion) par rapport au trimestre précédent.

CARNETS DE COMMANDES ET ACTIVITÉ PAR RÉGION

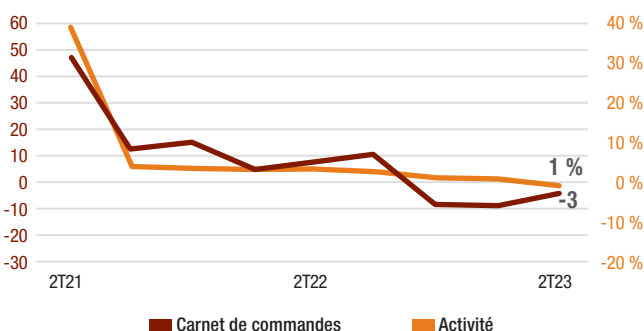
Auvergne Rhône-Alpes



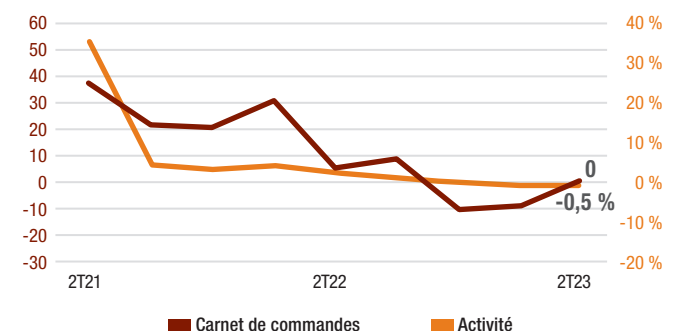
Bretagne



Bourgogne Franche-Comté



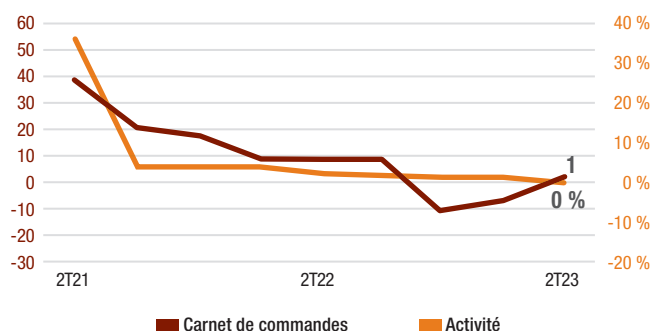
Centre Val-de-Loire



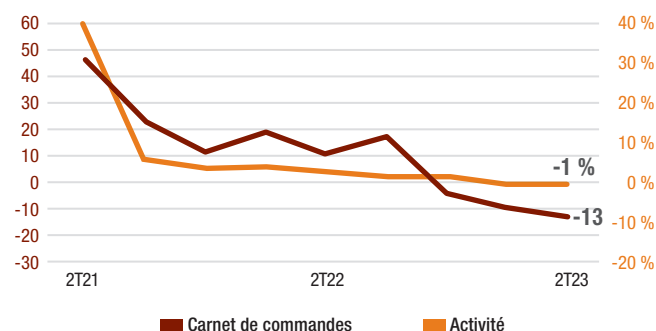
Source : CAPEB – Xerfi, évolution de l'activité par rapport au même trimestre de l'année (en orange : activité et en marron : solde d'opinion sur les carnets de commandes).

CARNETS DE COMMANDES ET ACTIVITÉ PAR RÉGION

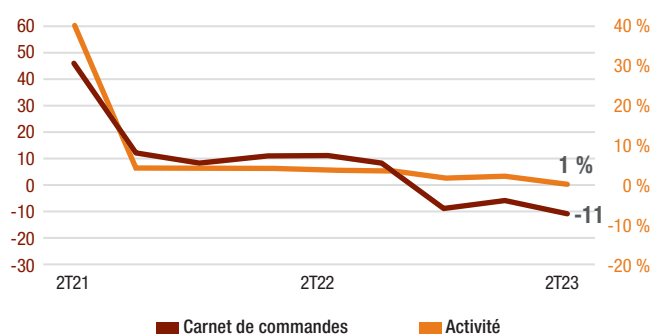
Grand-Est



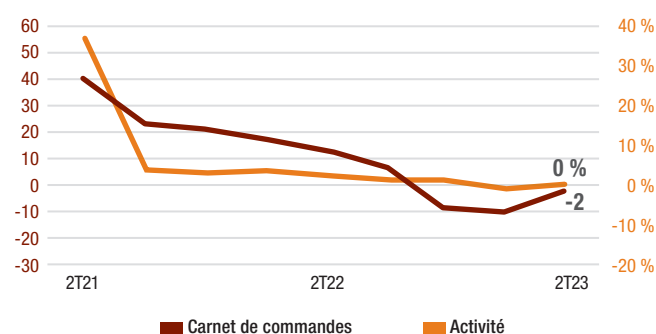
Hauts-de-France



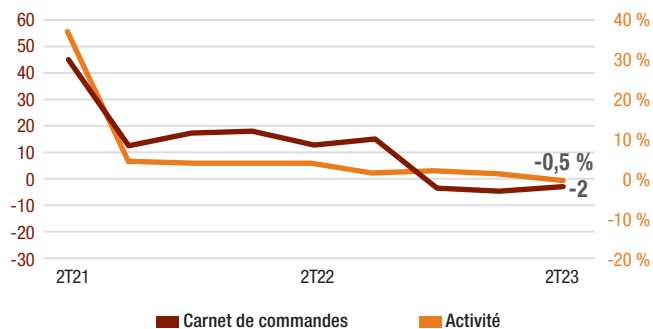
Île-de-France



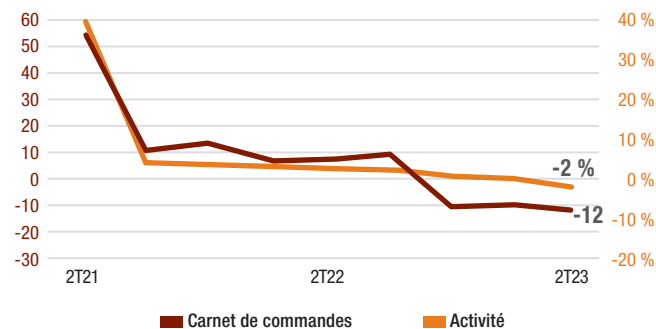
Normandie



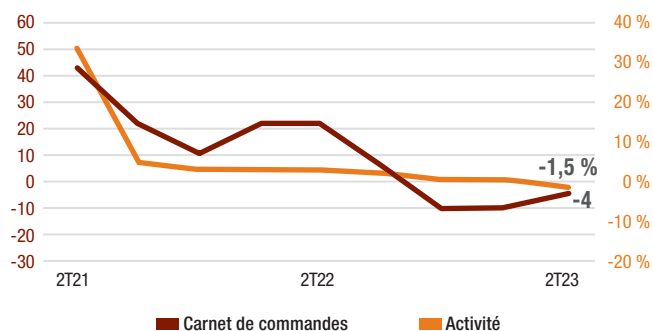
Nouvelle-Aquitaine



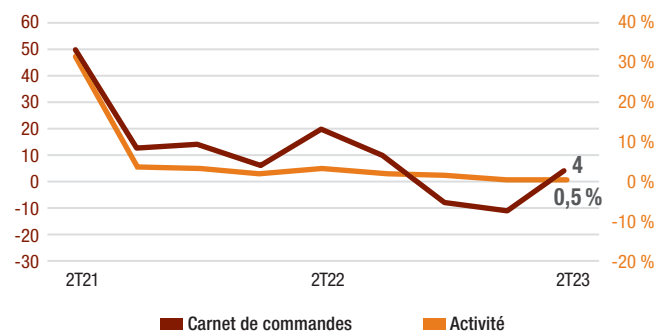
Occitanie



Pays-de-la-Loire



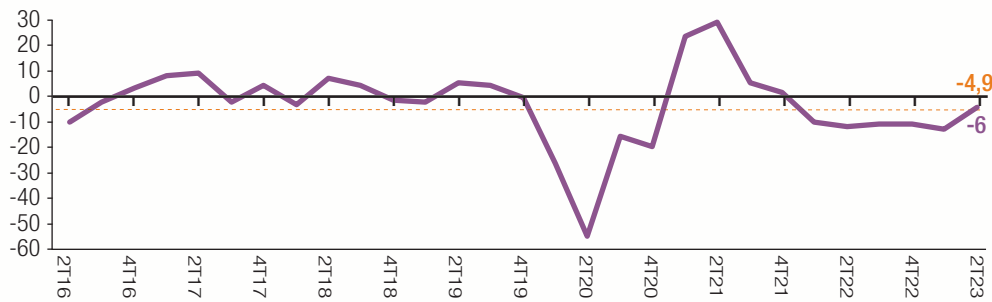
Provence-Alpes-Côte-d'Azur - Corse



Source : CAPEB – Xerfi, évolution de l'activité par rapport au même trimestre de l'année (en orange : activité et en marron : solde d'opinion sur les carnets de commandes).

TRÉSORERIE

SITUATION DE LA TRÉSORERIE

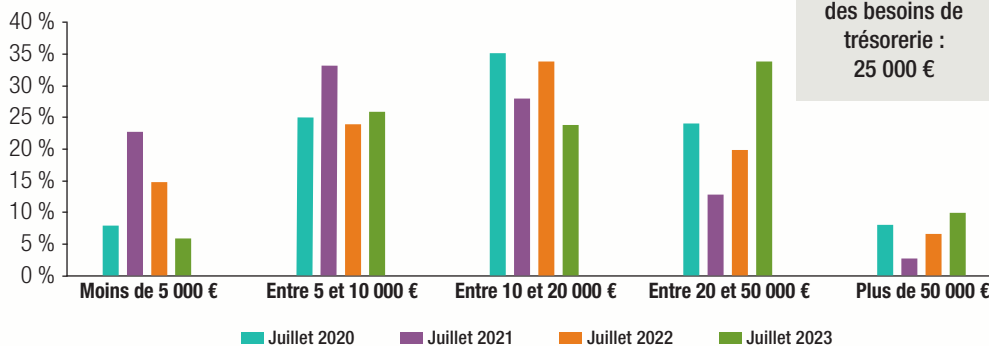


Source : CAPEB – Xerfi, évolution (solde d'opinion) par rapport au trimestre précédent.

Des tensions sur la trésorerie qui se stabilisent

Le solde d'opinion concernant la trésorerie s'établit à -6 points (contre -4,9 points pour la moyenne de long terme) avec 16 % des entreprises déclarant une détérioration de leur trésorerie et 10 % une amélioration.

RÉPARTITION DES BESOINS DE TRÉSORERIE



Montant moyen des besoins de trésorerie : 25 000 €

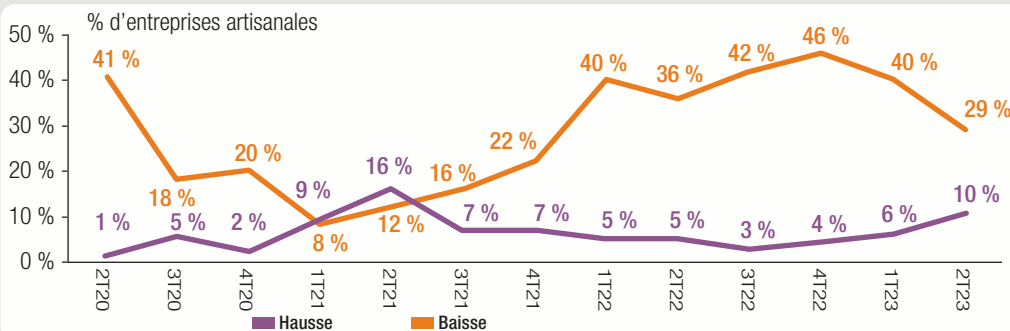
Des besoins de trésorerie en légère baisse

Au 2^e trimestre 2023, 15 % des entreprises font état de besoins de trésorerie (contre 16 % au même trimestre de l'année précédente). Parmi ces entreprises, 68 % déclarent un besoin supérieur à 10 000 €.

Le montant moyen des besoins de trésorerie de ces entreprises s'établit à 25 000 € (contre 20 000 € un an auparavant).

Source : CAPEB – Xerfi.

ÉVOLUTION DES MARGES



Source : CAPEB – Xerfi.

Au 2^e trimestre 2023, 29 % des entreprises déclarent une baisse des marges, tandis que 10 % déclarent une hausse.

Le solde d'opinion sur ce trimestre s'établit à -19 points, en nette amélioration par rapport au trimestre précédent mais toujours négatif.

DÉMOGRAPHIE DES ENTREPRISES DANS LE BTP

Créations : -6,3 %

Au 1^{er} trimestre 2023, 22 143 créations (y compris micro-entrepreneurs) ont été enregistrées dans le BTP (-6,3 % par rapport au même trimestre de l'année précédente). Pour rappel, au premier trimestre 2019, 19 176 créations avaient été enregistrées.

Source : INSEE.

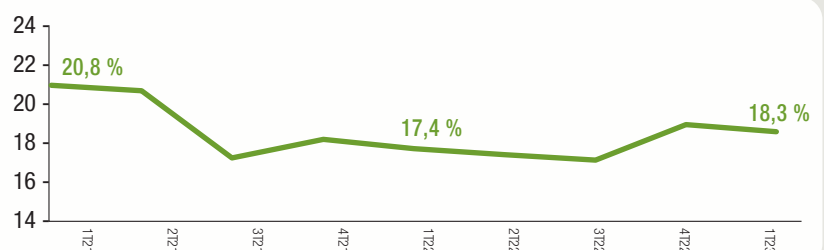
Défaillances : + 48,3 %

Au 1^{er} trimestre 2023, 2 586 défaillances d'entreprises ont été enregistrées dans la construction (+ 48,3 % par rapport au même trimestre de l'année précédente). Pour rappel, au premier trimestre 2019, 2 834 défaillances avaient été enregistrées.

Source : Banque de France.

Évolution du taux d'épargne des ménages

Au premier trimestre 2023, le taux d'épargne des ménages diminue légèrement par rapport au dernier trimestre 2022, s'établissant à 18,3 % soit 0,9 points de plus qu'un an auparavant.



Source : INSEE. Le taux d'épargne est le rapport entre l'épargne des ménages et le revenu disponible brut.

ENTRETIEN-AMÉLIORATION : COÛT ET PRIX DES TRAVAUX

Une hausse toujours visible

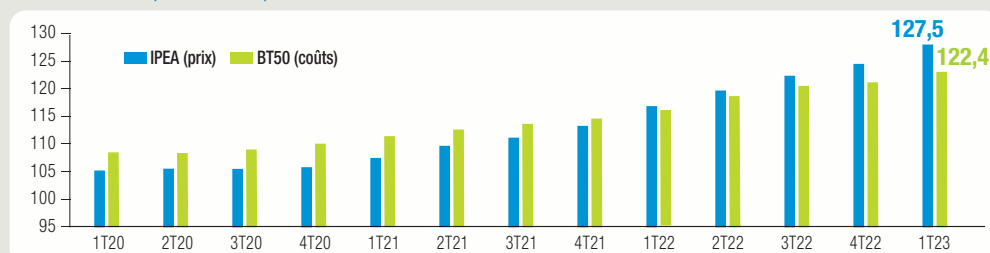
Sur un an, les prix des travaux d'entretien-amélioration des bâtiments augmentent de 8,9 % au premier trimestre 2023, après + 9,7 % au trimestre précédent. La hausse des prix sur un an est plus marquée dans le secteur résidentiel (+ 9,5 %) que dans le secteur non résidentiel (+ 7,7 %).

Les prix augmentent fortement dans les travaux de menuiserie (+ 12,2 % après + 15 %), de couverture (+ 10,5 % après + 10,8 %), dans les « autres travaux de construction spécialisés » (+ 9,2 % après + 11 %), les travaux de revêtement des sols et des murs (+ 8,9 %

après + 9,3 %) et de plomberie, d'installation de chauffage et de conditionnement d'air (+ 8,8 % après + 10,7 %). La hausse des prix est un peu plus modérée pour les travaux de peinture et de vitrerie (+ 8,5 % après + 7,3 %) et de plâtrerie (+ 8,1 % après + 8,5 %) et moins élevée pour les « autres travaux d'installation » (+ 6,2 % après + 3,3 %) et les travaux d'installation électrique (+ 5,1 % après + 4,3 %).

En parallèle, les coûts (selon l'indice BT50) augmentent encore et se fixent à + 5,7 % sur la même période.

Évolution comparée des prix et des coûts



Source : INSEE, base 100 en 2015.

Évolution des prix par corps de métiers pour les bâtiments résidentiels et non résidentiels 1T2023/1T2022)

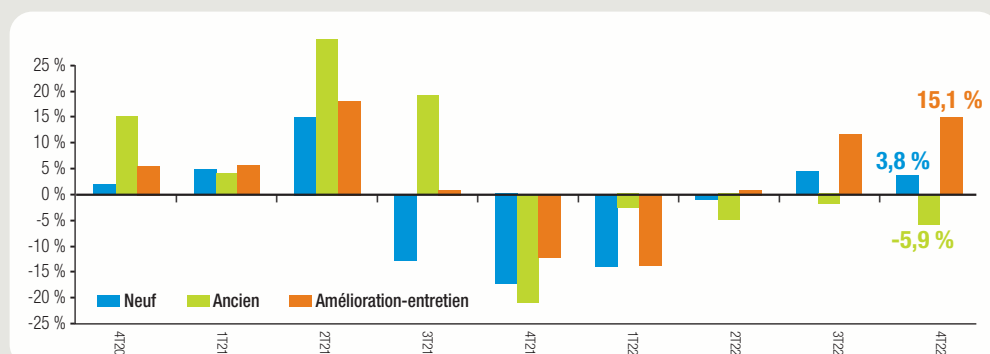
Indice des prix des travaux d'entretien-amélioration (IPEA)	
4321 - Installation électrique	5,1 %
4322 - Plomberie, installation de chauffage et de conditionnement d'air	8,8 %
4329 - Autres travaux d'installation	6,2 %
4331 - Plâtrerie	8,1 %
4332 - Menuiserie	12,2 %
4333 - Revêtement des sols et des murs	8,9 %
4334 - Peinture et vitrerie	8,5 %
4391 - Couverture	10,5 %
4399 - Autres travaux de construction spécialisé	9,2 %

Source : INSEE— Base 100 en 2015.

CRÉDITS À L'HABITAT POUR LES PARTICULIERS

Des montants de crédits accordés en baisse

Au 4^e trimestre 2022, les montants de crédits accordés reculent de près de 3 % par rapport au 4^e trimestre 2021. Cette diminution est due à une forte baisse des crédits destinés à l'achat de logements anciens, les montants de ces derniers étant en recul de 6 % par rapport au dernier trimestre 2021. Les crédits destinés à l'acquisition de logements neufs et aux travaux d'entretien-amélioration sont en revanche en progression comme au trimestre précédent, de 3,8 % et 15,1 % respectivement.



Source : Banque de France.

PRIX ET COÛTS

MÉMO

Indice des prix à la consommation

Valeur en juin 2023	Évolution annuelle (M/M-12)
116,8	+ 4,4 %

Indice du coût de la construction

Valeur au 1T2023	Évolution annuelle (T/T-4)
2 077	+ 6,6 %

Source : INSEE, indice base 100 au 4^e trimestre 1953.

Indice de référence des loyers

Valeur au 2T23	Évolution annuelle (T/T-4)
140,59	+ 3,5 %

Source : INSEE, indice base 100 au 4^e trimestre 1998.

INDEX BT50

Valeur en mai 2023	Évolution annuelle (M/M-12)
130,7	+ 4,30 %

Source : MEEM, publication au JO du 16 juillet 2023, base 100 en 2010.

COURS DES MÉTAUX

Aluminium

En dollars/tonne en mai 2023	Évolution annuelle (M/M-12)
2 266,8	-19,8 %

Cuivre

En dollars/tonne en mai 2023	Évolution annuelle (M/M-12)
8 233,6	-12,1 %

Zinc

En dollars/tonne en mai 2023	Évolution annuelle (M/M-12)
2 477,2	-33,9 %

PRIX DE VENTE DES MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION*

Céramiques et matériaux de const.

Valeur en mai 2023	Évolution annuelle (M/M-12)
137,9*	+ 14,4 %

Béton prêt à l'emploi

Valeur en mai 2023	Évolution annuelle (M/M-12)
136,3*	+ 21 %

Produits sidérurgiques de base et ferroalliages

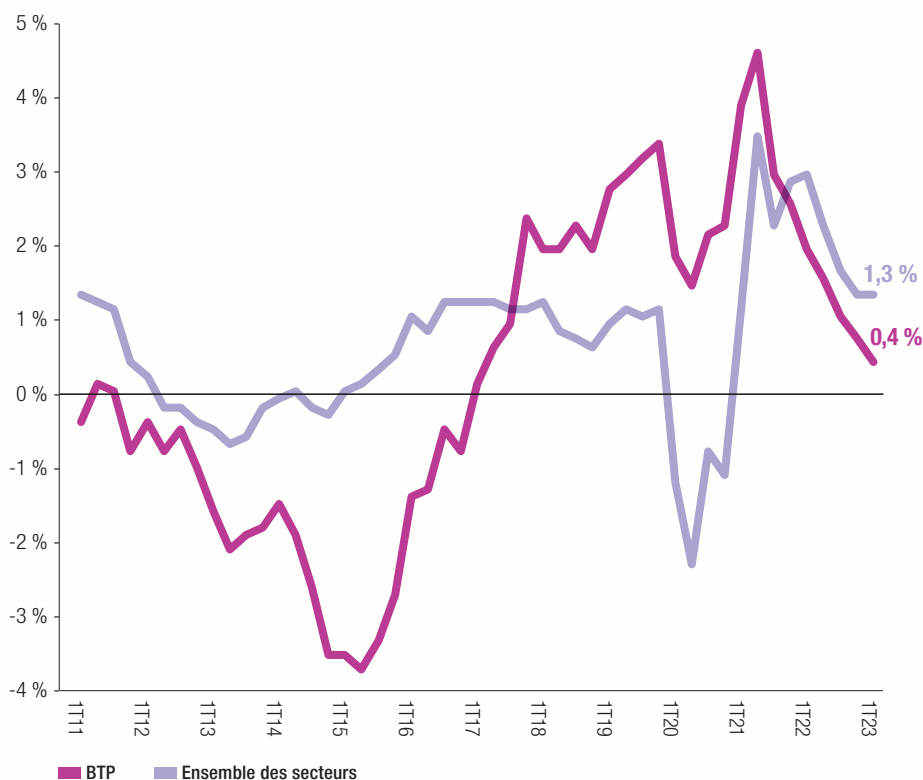
Valeur en mai 2023	Évolution annuelle (M/M-12)
147,3*	-24,6 %

Source : INSEE, indice base 100 en 2015.

* Valeurs provisoires.

EMPLOI

EMPLOI DANS LE BTP



Source : INSEE.

Emploi salarié

L'emploi salarié du BTP s'établit à 1 593 100 au 1T2023, soit une hausse de 0,4 % sur un an (contre 1,3 % dans l'ensemble des secteurs principalement marchands). Ainsi, le ralentissement observé depuis le troisième trimestre 2021 se poursuit.

Source : INSEE.

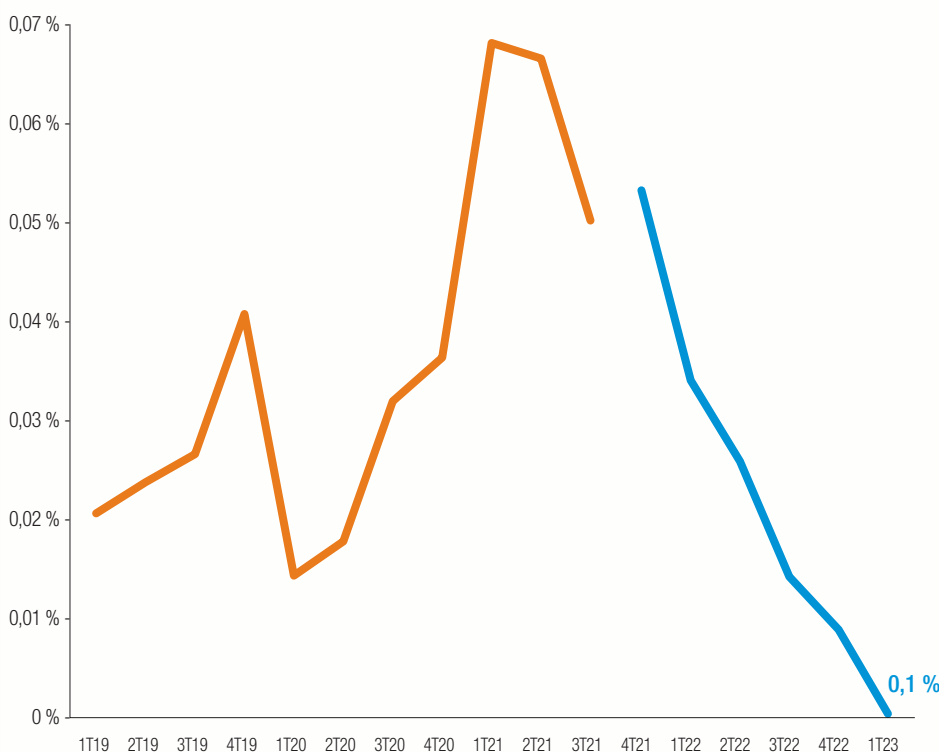
Emploi intérimaire

Au 1^{er} trimestre 2023, le secteur du BTP totalise 146 527 emplois intérimaires (emplois équivalents temps plein). L'intérim est donc en baisse (-2,6 %) par rapport au même trimestre de l'année précédente.

Le taux de recours à l'intérim (poids de l'emploi intérimaire dans l'emploi salarié total) s'établit à 8,4 %.

Source : DARES.

EMPLOI SALARIÉ DANS LES ENTREPRISES DU BTP DE MOINS DE 20 SALARIÉS



Source : ACOSS.

La croissance de l'emploi salarié dans les entreprises de moins de 20 salariés du BTP continue son ralentissement

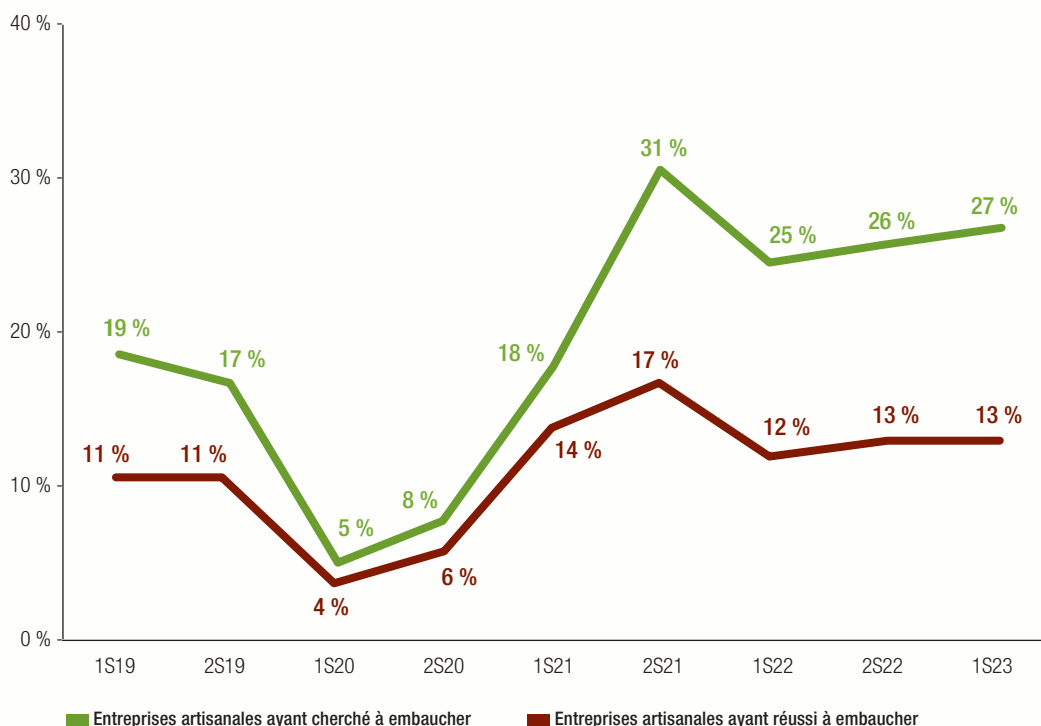
Au 1^{er} trimestre 2023, l'emploi stagne dans les entreprises du BTP de moins de 20 salariés par rapport au 1^{er} trimestre 2022.

La variation s'établit à + 0,1 % (+ 3 642 emplois sur un an), une poursuite du ralentissement observé depuis 2021.

Avertissement : en raison d'un changement de périmètre des données de l'Urssaf, les effectifs salariés prennent dorénavant en compte les apprentis. Sur le graphique ci-dessus est ainsi visible la rupture de série : la courbe en orange correspond à l'ancienne série, tandis que la courbe en bleu prend en compte le nouveau périmètre.

LES EMBAUCHES DANS L'ARTISANAT DU BÂTIMENT

% d'entreprises artisanales



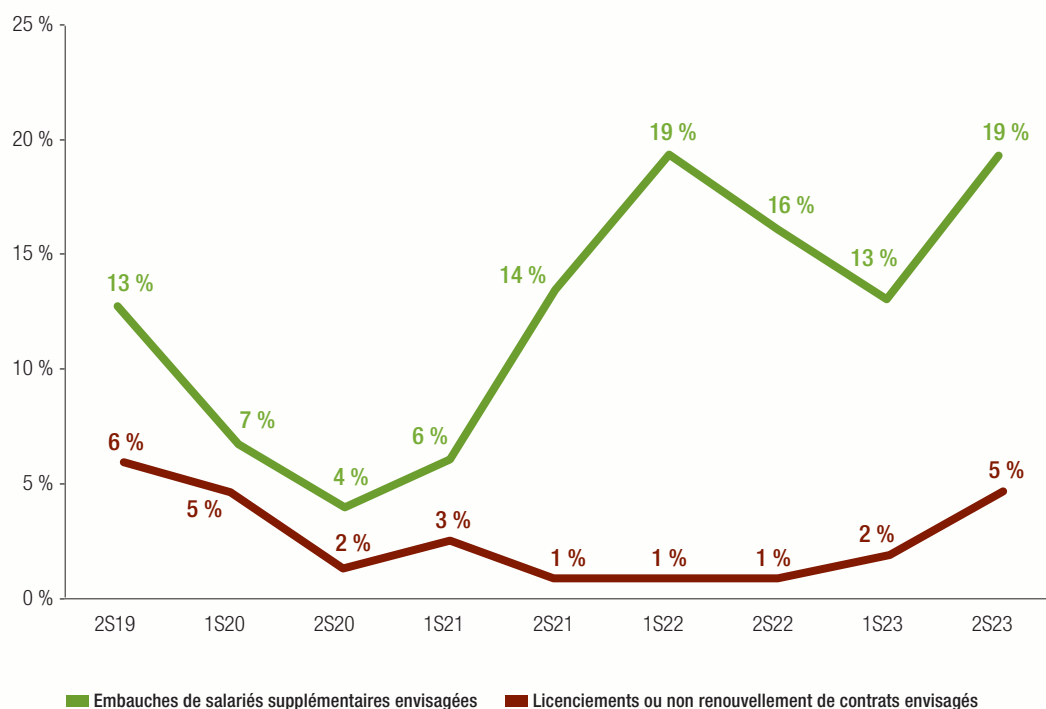
Au premier semestre 2023, les entreprises artisanales sont 27 % à avoir cherché à recruter, une valeur comparable à celle du second semestre 2022.

Environ la moitié de ces entreprises sont parvenues à recruter.

Source : CAPEB – Xerfi, évolution (solde d'opinion) par rapport au semestre précédent.

LES INTENTIONS D'EMBAUCHES DANS L'ARTISANAT DU BÂTIMENT

% d'entreprises artisanales



Les intentions d'embauche pour le deuxième semestre 2023 augmentent par rapport aux intentions d'embauche du premier semestre 2023, passant de 13 % à 19 % des entreprises.

Toutefois, une portion plus importante des entreprises envisage de licencier ou de ne pas renouveler des contrats au second semestre 2023 (5 %).

Source : CAPEB – Xerfi, évolution (solde d'opinion) par rapport au semestre précédent.